

COMMUNE DE MARLES-EN-BRIE – PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS  
Église Saint Germain d'Auxerre – Lavoir communal et éolienne



U.D.A.P. de Seine-et-Marne  
Ministère de la Culture :  
et de la Communication :  
Pavillon Sully - Château de Fontainebleau  
77300 FONTAINEBLEAU

Mai : secrétariat. [sdap77@culture.gouv.fr](mailto:sdap77@culture.gouv.fr)

■ Monuments historiques

■ PDR ———

■ ANCIENNE LIMITE DES  
PERIMETRES DE 500 m